

PARLONS  
**HANDICAP,**  
PENSONS  
**SOLUTIONS.**



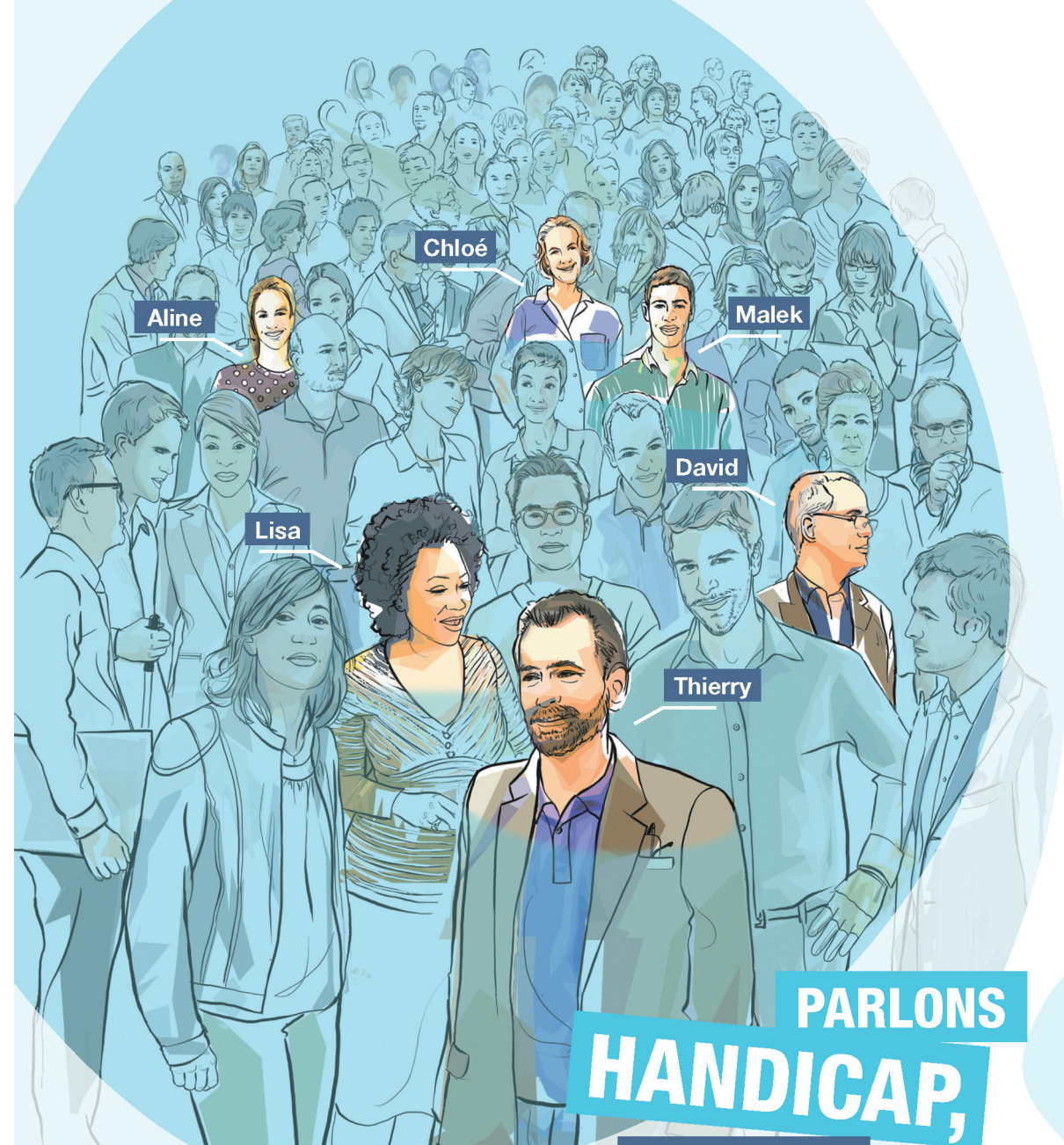
<https://handicap.cnrs.fr>

MISSION INSERTION HANDICAP CNRS  
[drh.mih@cnrs.fr](mailto:drh.mih@cnrs.fr)

VOS INTERLOCUTEURS EN DÉLÉGATION RÉGIONALE CÔTE D'AZUR

- La médecine de prévention : CMTI 06 et AIST83
- Le Service des Ressources Humaines : [dr20.liste.srh@cnrs.fr](mailto:dr20.liste.srh@cnrs.fr)
- Référent handicap : [virginie.tardy@cnrs.fr](mailto:virginie.tardy@cnrs.fr)

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES  
[www.mdph.fr](http://www.mdph.fr)



<https://handicap.cnrs.fr>

PARLONS  
**HANDICAP,**  
PENSONS  
**SOLUTIONS.**

Lorsqu'on parle de **"travailleur handicapé"**, on a souvent l'image de personnes présentant un handicap visible.

Pourtant, on peut se trouver dans une situation difficile face à l'emploi en raison d'un problème de santé qui **"ne se voit pas"**, mais entraîne de la fatigue, des douleurs, des absences... Toutes sortes de contraintes qui rendent la vie au travail compliquée.

# SE FAIRE RECONNAÎTRE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

La démarche de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) est une démarche volontaire, individuelle et confidentielle qui s'effectue auprès d'une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Voici des exemples concrets d'accompagnements possibles :

- **Adaptation du poste de travail** : matériel et équipements adaptés, accessibilité des locaux...
- **Aménagement des conditions d'exercices de la fonction** : aménagement des horaires, temps partiel, télétravail, aides à la vie professionnelle...
- **Formation professionnelle** : adaptée au handicap, au matériel installé, à une éventuelle reconversion...
- **Concours internes** : aide individualisée (traducteur LSF...)
- **Aides à la vie quotidienne** : frais de transports, aménagement du véhicule, allocation de transports spécifiques, espace de travail aménagé au domicile...

**N'hésitez pas à vous rapprocher de nous, afin qu'ensemble nous mettions en œuvre votre démarche de reconnaissance.**



## CALENDRIER DE RECRUTEMENT DE CHERCHEUSES-CHERCHEURS PAR LA VOIE CONTRACTUELLE

- Février-mars : dépôt des candidatures
- Mars-avril : sélection des dossiers par le Comité National
- Mai-juin : audition des candidats présélectionnés
- Juillet : proposition de sélection des candidats par la commission d'interclassement
- 1er novembre : début du contrat (CDD d'un an)

## CALENDRIER DE RECRUTEMENT D'INGÉNIEURES, D'INGÉNIEURS, DE TECHNICIENNES, TECHNICIENS EN SITUATION DE HANDICAP PAR LA VOIE CONTRACTUELLE

- Juin : dépôt des candidatures
- Octobre-novembre : audition des candidats présélectionnés par les commissions de sélection
- 1er décembre : début de contrat (CDD d'un an)

## CALENDRIER DE RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS ET D'ÉTUDIANTES EN SITUATION DE HANDICAP : ATTRIBUTION DE CONTRAT DOCTORAL

- Février : ouverture des inscriptions
- Mars à juin : audition par les laboratoires
- Juin : date limite de transmission des candidatures
- Juin-juillet : expertise par les Directions d'Institut et sélection des candidats
- Début juillet : attribution des contrats
- 1er octobre : début des contrats

### Vos sites

- [handicap.cnrs.fr](http://handicap.cnrs.fr)
- [drh.mih@cnrs.fr](mailto:drh.mih@cnrs.fr)
- [www.cote-azur.cnrs.fr](http://www.cote-azur.cnrs.fr)

### Vos interlocuteurs en délégation régionale CNRS Côte d'Azur

- [dr20.liste.SRH@cnrs.fr](mailto:dr20.liste.SRH@cnrs.fr)
- référent handicap : [virginie.tardy@cnrs.fr](mailto:virginie.tardy@cnrs.fr)